

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:321671-2010:TEXT:FR:HTML>

B-La Louvière: Services de déplacement

2010/S 210-321671

AVIS DE MARCHÉ

Services

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Centr'Habitat SCRL
Rue Édouard Anseele 48
Attn: Olivier Dechenne, directeur gérant
7100 La Louvière
BELGIQUE
Téléphone +32 64221782
Courrier électronique (e-mail): s.spoto@centrhabitat.be
Fax +32 64216552

Adresse(s) internet

Adresse du profil d'acheteur <http://avis.marchespublics.wallonie.be/avis.marches.publics/avis.do?action=detail&id=301173>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: Point(s) de contact susmentionné(s)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: Point(s) de contact susmentionné(s)

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S)

Autre société de logement de services publics
Logement et développement collectif
Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Non

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Marché de services pour la réalisation de déménagements pour le compte de notre société.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services

Services
Catégorie de services: n° 27
Lieu principal de prestation sur les entités de La Louvière, Manage et Le Rœulx.

II.1.3) L'avis implique

Un marché public

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Ce marché consiste en une prestation de services pour la réalisation de déménagements pour le compte de notre société. Le nombre de prestations, sur la première année, est estimé à 900 déménagements.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

98392000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)

Oui

II.1.8) Division en lots

Non

II.1.9) Des variantes seront prises en considération

Non

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale

II.2.2) Options

Oui

description de ces options: Possibilité de procéder à une extension de marché sur base de l'article 17 §2 2° b) de la loi du 24.12.1993.

Nombre de reconductions éventuelles 2

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

Durée en mois: 12 (à compter de la date d'attribution du contrat)

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés

Non.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières

Non

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: 1. Une déclaration sur l'honneur, établie conformément au modèle repris en annexe 1 de la circulaire du 21.5.2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (Moniteur belge du 18.7.2001, p. 24.532) et attestant que le(s) soussigné(s) ne se trouve(nt) dans aucune des situations visées par les causes d'exclusion reprises à l'article 69 de l'arrêté royal du 8.1.1996. L'attention est attirée sur le fait qu'à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le(s) soussigné(s) à produire les documents et preuves nécessaires;

2. L'ensemble des autres documents administratifs requis dans le cadre du marché par le CSC.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: 1. Une déclaration bancaire établie sur base du modèle figurant en annexe 2 de la circulaire du 21.5.2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (Moniteur belge du 18.7.2001, p. 24.533);

2. L'ensemble des autres documents administratifs requis dans le cadre du marché par le CSC.

III.2.3) **Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

1. La liste des principaux services équivalents ou similaires exécutés au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés; s'il s'agit de services à des autorités publiques, la justification est fournie par des certificats émis ou contresignés par l'autorité compétente; s'il s'agit de services à des personnes privées, les prestations sont certifiées par celles-ci ou à défaut, elles sont déclarées avoir été effectuées par le prestataire de services.

2. Une description des mesures prises par le prestataire de services pour s'assurer de la qualité ainsi que des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

3. Une déclaration mentionnant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire de services disposera pour, l'exécution des services.

4. L'indication de la part de marché que le prestataires de services a éventuellement l'intention de sous-traiter.

5. L'ensemble des autres documents administratifs requis dans le cadre du marché par le CSC.

III.2.4) **Marchés réservés**

Non

III.3) **CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES**

III.3.1) **La prestation est réservée à une profession particulière**

Non

III.3.2) **Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation**

Oui

SECTION IV: PROCÉDURE

IV.1) **TYPE DE PROCÉDURE**

IV.1.1) **Type de procédure**

Ouverte

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

IV.2) **CRITÈRES D'ATTRIBUTION**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous

Le prix. Pondération 50

Le critère technique. Pondération 20

Le critère logistique. Pondération 30

IV.2.2) **Une enchère électronique sera effectuée**

IV.3) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur**

CSC 2010-027

- IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**
Non
- IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires**
Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents 17.12.2010 - 14:30
Documents payants
prix 10 EUR
Conditions et mode de paiement: Paiement sur le compte IBAN BE77 3701 0015 7742.
- IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
22.12.2010 - 09:30
- IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
- IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**
français.
- IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**
Durée en jours: 180 (à compter de la date limite de réception des offres)
- IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**
Date: 22.12.2010 - 09:30
Lieu
Au siège du pouvoir adjudicateur.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres Oui
La séance d'ouverture des offres est publique.

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE**
Non
- VI.2) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES**
Non
- VI.3) **AUTRES INFORMATIONS**
1. La fréquence des prestations est de +/- 110 déménagements par mois sur les 6 premiers mois tout du moins;
2. Le nombre de prestations varie entre 15 et 30 déménagements par semaine;
3. Le prestataire de service n'aura aucun droit acquis sur les quantités exprimées en QP dans le cadre de ce marché et ce à quelque stade que ce soit.
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**
- VI.4.2) **Introduction des recours**
- VI.4.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:**
26.10.2010